

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 septembre 2018

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Communication du rapport relatif à l'exercice 2017 de la société publique locale « La cuisine Montrouge-Sceaux »

Rapporteur : Philippe Laurent

En application des dispositions de l'article L. 1524-5 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal doit se prononcer sur le rapport qui lui est soumis par ses représentants au conseil d'administration de la société publique locale « La cuisine Montrouge-Sceaux ».

La société publique locale « La cuisine Montrouge-Sceaux » a été constituée entre les villes de Sceaux et Montrouge, le 30 août 2012.

L'activité de cette société a été limitée en raison des difficultés à trouver un terrain permettant la construction de la cuisine.

Les villes de Fontenay-aux-Roses et Bourg-la-Reine se sont rapprochées de la société publique locale « La cuisine Montrouge-Sceaux ». Un groupement de commande a été constitué entre les trois entités afin de lancer une étude de faisabilité de la mutualisation de la cuisine de Fontenay-aux-Roses située au nord du site du Panorama intégrant deux hypothèses :

- la réhabilitation et l'extension de la cuisine actuelle,
- la construction d'une nouvelle cuisine.

N'étant pas en activité, la société publique locale « La cuisine Montrouge-Sceaux » n'emploie pas de personnel et ne perçoit pas de recettes.

L'exercice 2017 s'est achevé par un résultat déficitaire de 6 715,14 € correspondant à des charges de fonctionnement (honoraires de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes).

Il est donc proposé au conseil municipal de bien vouloir donner acte aux représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration de la société publique locale « La cuisine Montrouge-Sceaux » de la communication qui lui a été faite sur son activité et ses comptes pour l'exercice 2017.